



Invalidation du permis de conduire

Par Nanoufan fan

Bonsoir je viens de me faire retirer le permis de conduire pour un gros excès de vitesse (90km/h) ce qui va également entraîner la perte de 6points hors qu'un ne me restait qu'un. Puis-je sauver au permis en effectuant un stage de récupération de points avant de recevoir la lettre 48si ou cela m'est inutile et j'ai bel et bien perdu le permis. Merci pour vos réponse.

Par ESP

Bonsoir
Un stage vous fait récupérer 4 points, donc cela ne change rien.